REPUBLIQUE DU CAMEROUN *******

Paix -Travail - Patrie

ARRETE N° _______ /MINESEC DU ______ 2 1 FEV 2022

portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires.-

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°80/195 du 09 juin 1980 portant statut des Ecoles Normales ;

- **Vu** le décret n°95/145 bis du 04 août 1995 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre ;
- **Vu** le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation Administrative de la République du Cameroun ;
- Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- **Vu** le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
- Vu le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant le décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement,

ARRETE:

ARTICLE 1er.- Sont, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommés aux postes ci-après dans les services déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires :

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE L'ADAMOUA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU DJEREM

ECOLE NORMALE D'INSTITUTEURS DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL DE TIBATI

<u>Directeur-adjoint</u>: Monsieur **BAYANG René**, Professeur des Ecoles Normales d'Instituteurs, matricule **791 765-C**, précédemment Chef du Bureau de la Recherche et de la Documentation dans le même établissement, en remplacement de Monsieur AWERSING Mathieu, appelé à d'autres fonctions.

PRIME MINISTER'S OFFICE

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE L'EST DELEGATION DEPARTEMENTALE DU HAUT-NYONG

ECOLE NORMALE D'INSTITUTEURS DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL D'ABONG-MBANG

<u>Directeur-adjoint</u>: Monsieur **MVOM Armand**, Professeur des Ecoles Normales d'Instituteurs, matricule **764 629-J**, précédemment Chef de Service des Etudes et des Stages à l'Ecole Normale d'Instituteurs de l'Enseignement Général de Kumba, en remplacement de Monsieur OBOUGOU André, appelé à d'autres fonctions.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU LITTORAL DELEGATION DEPARTEMENTALE DU WOURI

ECOLE NORMALE D'INSTITUTEURS DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE DOUALA

<u>Directeur-adjoint</u>: Monsieur **MBOM EYANGO Mathias,** Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **597 798-J**, précédemment Directeur-Adjoint de l'Ecole Normale d'Instituteurs de l'Enseignement Technique de Jikejem, en remplacement de Monsieur FOBA Zacharie, appelé à d'autres fonctions.

<u>DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU NORD-</u> <u>OUEST</u>

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU BOYO

ECOLE NORMALE D'INSTITUTEURS DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL DE FUNDONG

<u>Directeur-adjoint</u>: Monsieur **Salomon AYONG FUL**, Professeur des Ecoles Normales d'Instituteurs, matricule **584 604-0**, précédemment Chef de Service des Etudes et des Stages dans le même établissement, en remplacement de Monsieur KFUANCHUH Francis BOHKUH, appelé à d'autres fonctions.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU BUI

ECOLE NORMALE D'INSTITUTEURS DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL DE KUMBO

<u>Directeur-adjoint</u>: Monsieur **FAI David DZENYUY**, Professeur des Ecoles Normales d'Instituteurs, matricule **529 036-Q**, précédemment en service dans le même établissement, en remplacement de Monsieur NGORAN WIRDZENYUY YUSIFU, appelé à d'autres fonctions.



DELEGATION DEPARTEMENTALE DU DONGA-MANTUNG

ECOLE NORMALE D'INSTITUTEURS DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL DE NKAMBE

<u>Directeur-adjoint</u>: Monsieur **NGOULEU** Lambert **Désiré**, Professeur des Ecoles Normales d'Instituteurs, matricule **584 971-G**, précédemment Chef du Service des Etudes et des Stages dans le même établissement, en remplacement de Monsieur Solomon KUDI, appelé à d'autres fonctions.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE L'OUEST

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU KOUNG-KHI

ECOLE NORMALE D'INSTITUTEURS DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL DE BANDJOUN

<u>Directeur-Adjoint</u>: Monsieur **TCHUIPO YANKAM François Richard**, Professeur des Ecoles Normales d'Instituteurs, matricule **566 752-E**, précédemment Chef du Service des Etudes et des Stages dans le même établissement, en remplacement de Monsieur KANKEU Emmanuel.

ARTICLE 2.- En dehors des tâches qui leur sont dévolues par les textes en vigueur, les intéressés sont soumis à l'obligation de dispenser six (06) heures hebdomadaires d'enseignement.

ARTICLE 3.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la règlementation en vigueur.

ARTICLE 4.- Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

SERVICES DU PREMIER MINISTRE VISA

- 000790 21 FEV 2022

PRIME MINISTER'S OFFICE

Yaoundé, le 2 1 FEV 2022

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,

NALOVA LYONGA